

Convention relative au projet IBA 3Land

entre la

Internationale Bauausstellung IBA Basel 2020,

(dénommée ci-après IBA Basel)

représentée par son président et sa directrice

et

**le porteur de projet IBA, Kanton Basel-Stadt, Stadt Weil am Rhein, Ville de Huningue, Communauté
d'Agglomération des Trois Frontières, Département du Haut-Rhin, Landkreis Lörrach**

représenté par H.P. Wessels, J.-M. Deichtmann, W.Dietz, A.Girny, E. Straumann, M. Dammann

(dénommé ci-après porteur de projet)

**portant sur la poursuite de la coopération et sur le soutien mutuel pour la mise en œuvre
de l'IBA Basel 2020 ainsi que la réalisation et la labellisation du projet IBA :**

3Land, Trois villes – un avenir commun

Vu :

- La convention cadre IBA du 29.10.2010;
- Le règlement interne ETB dédié à l'organisation de l'IBA du 29.10.2010;

Préambule

En 2009, les principales collectivités territoriales de la région trinationale de Bâle ont décidé d'organiser l'exposition internationale d'architecture et d'urbanisme IBA Basel 2020, sur une période allant de 2010 à 2020, afin de donner un élan décisif à la coopération transfrontalière.

La réalisation de projets pertinents ayant une dimension transfrontalière rend l'utilité d'une telle coopération transfrontalière bien plus visible. De par leur excellence, leurs solutions innovantes et leurs processus exemplaires, les projets apportent des impulsions durables à l'aménagement commun de l'agglomération transfrontalière.

Ensemble, de nombreux acteurs des trois pays apportent avec l'IBA une contribution exemplaire, pérenne et internationalement visible au développement de l'agglomération de Bâle, à sa qualité de vie et à son attractivité.

Avec le concours de l'IBA Basel et de ses projets, les parties signataires œuvrent ensemble pour générer un processus et créer des événements de portée internationale.

Les parties s'engagent ensemble à la réussite des projets et de l'IBA Basel. Elles se soutiennent mutuellement et annoncent publiquement leur volonté commune : *Au-delà des frontières, ensemble - Gemeinsam über Grenzen wachsen*

Afin de permettre la poursuite du développement et du processus de labellisation du dénommé projet, les parties concluent la convention suivante.

Article I : Objet de la convention

En vue des prochaines étapes du processus de qualification IBA, de l'octroi du label IBA et de la participation du projet IBA 3Land à la présentation finale de l'IBA Basel en 2020, le Canton de Bâle-Ville, la Ville de Weil am Rhein, la Ville de Huningue, la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières, le Département du Haut-Rhin, le Landkreis Lörrach et l'IBA Basel s'engagent à respecter les termes de la présente convention et des annexes portant spécifiquement sur le projet (programmes de travail, questionnaire de qualité du projet) dans le cadre de leur future coopération.

Éléments constitutifs de la convention

1. Convention
2. Programme de travail
3. Définition « Qualité du projet »
4. Autres documents d'orientation (calendrier, budget, documents de planification, etc.)

Concernant le dénommé projet, les parties conviennent des objectifs et critères de qualification IBA suivants :

1. Les objectifs de l'IBA Basel 2020 (*Convention cadre*)

Pour la région trinationale de Bâle

- Promotion du sentiment d'appartenance à une agglomération commune au sein de la population
- Amélioration et optimisation de la culture de coopération transfrontalière (méthodes, partenariats, financements...)
- Organisation pérenne de la croissance et de l'intégration de la région métropolitaine
- Développement qualitatif du rayonnement national et international et
- ancrage régional de l'agglomération trinationale.

Pour l'IBA Basel 2020

- Rendre la coopération transfrontalière tangible et perceptible grâce à des projets exemplaires
- Réalisation de projets hors du commun, importants d'un point de vue transfrontalier et garantie du caractère exemplaire des projets et des processus (liens et lieux partagés)
- Création d'une valeur ajoutée concrète pour les collectivités territoriales grâce au soutien apporté aux porteurs de projets lors du développement des projets, à l'accélération de la mise en œuvre et au déclenchement d'investissements ultérieurs
- Amélioration de l'efficacité et de la visibilité de l'engagement transfrontalier grâce à un travail de communication trinationale et à des priorités clairement définies
- Accroissement du rayonnement international

2. Critères de qualification de l'IBA Basel 2020

Les projets IBA remplissent les critères suivants :

2.1 Liens et lieux partagés

Le premier critère est la dimension transfrontalière des projets IBA. Ils doivent rayonner dans l'ensemble de la région, créer des liens entre les différents territoires qui la composent et entre les hommes, ils doivent être d'une utilité commune pour toute l'agglomération transfrontalière (*liens et lieux partagés*).

2.2 Best-in-Class : excellence du projet par son caractère exemplaire, le développement durable et la qualité de conception

Les projets de l'IBA Basel 2020 doivent pouvoir servir de modèles pour d'autres projets dans d'autres endroits. De nouvelles solutions sont développées pour répondre à la thématique du projet. L'objectif est que chaque projet puisse servir de référence dans son domaine. Sa particularité doit se définir par rapport aux références déjà existantes.

C'est la pérennité d'une solution qui doit être le critère définissant celle-ci comme référence pour le développement du projet. Le projet apporte une amélioration significative de la qualité de vie sur le plan écologique, énergétique, social et économique. Afin de développer une conception de haute qualité, les

porteurs de projets doivent mener des processus de mise en œuvre qualifiés (concours, procédures diverses) précédés d'un appel à candidatures. L'IBA Basel contribue, avec droit de vote, à la conception de ces procédures et au jury de sélection, dans la mesure où les normes nationales et européennes en vigueur le permettent.

2.3 Qualités formelles

Enfin, la garantie du respect des critères de qualité IBA jusqu'à la mise en œuvre des projets et la réalisation, au moins partielle, du projet jusqu'en 2020 constituent les conditions préalables à l'octroi du label IBA. Par conséquent, la réalisation des objectifs concernant la qualité et l'ampleur du projet, tels que décrits dans le programme de travail et le questionnaire « qualité » du projet joints en annexe, fait partie intégrante de la présente convention.

3. Processus de qualification et de labellisation de l'IBA Basel 2020

Les propositions de projets sont qualifiées dans le cadre d'un processus à plusieurs étapes en fonction des critères IBA définis par le Comité politique de l'IBA Basel 2020. Ce processus comprend les étapes suivantes :

- Soumission du projet
- Candidature
- Prénomination pour le label IBA
- Nomination pour le label IBA
- Octroi du label IBA

La suite de la qualification du projet, la labellisation et la participation aux présentations IBA se font en fonction de l'évolution du projet, conformément aux réalisations des objectifs définis dans le programme de travail et le questionnaire de qualité.

Le Comité politique de l'IBA procède à la qualification du projet après concertation avec le Comité scientifique et le Bureau de l'IBA. Le Bureau de l'IBA accompagne activement le projet en proposant des prestations de conseil et en évaluant la progression du projet.

Article II : Spécification du projet : objectifs et programme de travail du projet

Les documents servant de base pour le développement du projet et sa qualification sont le programme de travail et la définition « Qualité du projet », définis spécifiquement pour chaque projet.

Les programmes de travail et la définition annexés à la convention sont à ce titre constitutifs de cette dernière. D'autres documents joints en annexe, tels que les objectifs, les contenus, le budget et les étapes concernant le projet font également partie de la convention mais peuvent être modifiés durant le projet.

Toute modification du programme de travail et du questionnaire de qualité du projet doit être faite par écrit et requiert l'approbation des porteurs de projets et de l'IBA Basel.

Article III : Coopération

1. Les parties s'engagent d'un commun accord à collaborer dans un esprit de partenariat, de confiance et de soutien mutuel dans le cadre de ce qui est financièrement et légalement possible. Cet engagement implique en particulier les principes suivants :
 - Transmission réciproque et régulière des informations entre les porteurs de projets et l'IBA Basel
 - Réalisation des critères de qualité et des objectifs convenus
 - Toute éventuelle modification ou concrétisation du contenu du projet doit être convenue avec l'IBA Basel.
 - Les porteurs de projets et l'IBA Basel font en sorte que les étapes concernant le développement du projet et les décisions soient dûment documentées.
2. Les parties conviennent de s'engager pleinement et d'agir au mieux de leur possibilité pour accompagner et soutenir le développement du projet. L'IBA Basel soutient les porteurs de projets dans le développement et la concrétisation des critères de qualité et des objectifs.
3. Les parties s'efforcent de constituer les structures de projet adéquates (par exemple, modèles de partenariat public-privé, patronages, acquisition de moyens tiers).

4. La mise en œuvre et le financement des mesures individuelles de qualification ainsi que les éventuelles prestations de soutien de l'IBA Basel seront définies dans le cadre de contrats de prestations séparés.

Article IV : Relations publiques et communication

1. Dans le cadre de leur coopération, les parties s'informent mutuellement et dans les plus brefs délais des progrès, des modifications ou de toute autre information pertinente et se concertent à cet effet.
2. Pour les années de présentation 2016 et 2020 en particulier, les parties coordonneront leurs activités de communication de manière à créer les plus fortes synergies possibles au service de la réalisation commune du projet, de plus, les porteurs de projets labellisés s'engagent à participer à la présentation finale 2020.
3. Afin de garantir des relations publiques et une communication qui soient les plus efficaces possible, l'IBA Basel communiquera en temps utile aux porteurs de projets concernés un plan de communication pour les années de présentation et coordonnera les principaux éléments de ce plan avec les porteurs de projets.
4. Le label IBA et les labels des étapes de qualification doivent être affichés sur les sites de projets (par exemple, panneaux de chantier) lors de leur réalisation, être apposés sur les projets réalisés et figurer dans les publications. Après concertation avec l'IBA Basel, le label IBA peut être utilisé pour des demandes de financement, de soutien politique, etc. L'IBA Basel soutient les processus décisionnels correspondants, dans le cadre de ses possibilités.
5. Il existe une communication globale et une communication locale. Les lignes directrices de l'IBA sont applicables à la communication globale. Pour la communication interne ou locale, les porteurs de projets agissent de manière indépendante. Dans ce cadre, les lignes directrices de communication du 30.05.2014 restent valables, avec les objectifs et mesures suivants.
 - Objectifs de la communication durant la phase de réalisation jusqu'en 2016 :
 - Sensibiliser la population à l'IBA et à ses projets
 - Véhiculer ce qu'est la fonction et la plus-value de l'IBA Bâle
 - Positionner, à une échelle suprarégionale, la métropole bâloise comme un ensemble territorial uni
 - Activer de nouveaux partenaires
 - Faire du lobbying dans le but de générer des fonds de tiers pour le développement des projets
 - Mesures à mettre en œuvre dans ce but :
 - Présence du logo IBA sur les chantiers, réalisations partielles
 - Participation de l'IBA Basel aux conférences de presse et aux événements d'inauguration des différents projets IBA
 - Présence du logo IBA sur le matériel de communication des différents projets IBA (communiqués de presse, invitations...)
 - Evocation de la plus-value IBA dans les communications effectuées par les porteurs de projet
 - Utilisation des réseaux de communication de l'IBA (Facebook, twitter, newsletter) par les porteurs de projet IBA pour diffuser leurs informations
 - Création d'une newsletter à l'attention des porteurs de projets dans le but d'assurer un flux régulier d'information et de développer le paysage de projets IBA.

Article V : Assurance de la qualité

Les projets de l'IBA Basel se caractérisent par l'excellence de leur qualité et de leur niveau d'innovation.

Les porteurs de projets orienteront leurs projets et initiatives en fonction des objectifs de qualité et thèmes d'avenir de l'IBA Basel énumérés à l'Article I.

Les porteurs de projets déclarent adhérer au processus de qualification de l'IBA Basel et le soutiennent.

Les parties sont disposées, aux fins de la mise en œuvre des projets, à recourir à des processus de planification et qualification se mesurant à l'aune de critères internationaux.

Les décisions des organes de l’IBA, du Comité scientifique et du Comité politique de l’IBA doivent être respectées, tout en tenant compte du degré d’applicabilité des recommandations liées aux projets.

De son côté, l’IBA Basel apportera la reconnaissance publique due aux projets qualifiés des porteurs de projets (octroi d’un « label IBA »), elle les documentera et les exposera dans le cadre de ses présentations et publications.

Article VI : Clauses annexes et modifications

Aucune clause annexe n’a été conclue. Toute modification de ladite convention et de ses éléments constitutifs doit être faite par écrit.

Article VII : Caractère non contraignant

La présente convention tient exclusivement lieu de déclaration d’intention réciproque et n’établit aucun droit ni obligation pour les parties. Le non-respect des dispositions de la convention de la part des porteurs de projets peut toutefois entraver significativement le soutien et le processus de labellisation de l’IBA Basel et par conséquent compromettre l’octroi du label IBA.

Les droits et obligations à caractère contraignant, comme les éventuelles prestations de soutien de l’IBA Basel ou la mise en œuvre et le financement de diverses mesures de qualification font l’objet de conventions de prestations séparées.

* * *

Bâle, 21/12/2015

Porteur de projet/Collectivité territoriale

Ville de Huningue

Jean-Marc Deichtmann
Maire Ville de Huningue

**Porteur de projet/Collectivité territoriale
Communauté d’Agglomération des Trois Frontières**

Alain Girny

Président de la Communauté de Communes des Trois Frontières

**Porteur de projet/Collectivité territoriale
Département du Haut-Rhin**

Eric Straumann
Président du Conseil départementaux du Haut-Rhin

Fiche de mesures, annexée à la convention

Version: 11.1.2016

Projet IBA: 3Land

Tois villes – un avenir commun

Porteurs de projet: Kanton Basel-Stadt, Stadt Weil am Rhein, Ville de Huningue, CA3F, Département du Haut-Rhin, Landkreis Lörrach

Remarque préliminaire: Les mesures sont dérivées des objectifs définis dans le programme de travail. Elles donnent un aperçu du calendrier et des diverses échéances. Afin de tenir compte du caractère évolutif du processus de planification, la fiche de mesures a été annexée à la convention et peut être adaptée selon l'évolution de la planification.

1. Organisation du projet /transformation commune

2015	<u>Validations formelles :</u>
	- Validation des éléments essentiels du concept urbain servant de base pour la suite (programmes emblématiques, structuration des espaces publics les plus importants, aménagement du réseau régional de TC, densité des objectifs, programmation générale)
	- Validation du financement des projets ultérieurs 2016/2017
	<u>Réalisation du concept urbain :</u>
	- Réalisation et publication de 6 fascicules de documentation sur le concept urbain et publication
	Elaboration de la demande Interreg V
	<u>Elaboration d'une convention trinationale de planification pour 2016/2017</u>
	- Le financement 2016/2017 est garanti, il y a une base pour le besoin de financement jusqu'à 2020
	- Tâches et planning 2016/2017
	- Organisation / organigramme
2015/16	Laboratoire des Universités : usages pionniers trinationaux
2016	Vis-à-Vis: renforcer la collaboration avec les propriétaires fonciers (BASF / Novartis)
	Approfondissement de la programmation pour des usages emblématiques et vecteurs d'identité : Utilisation de l'élément « eau » / réaffectation de bâtiments industriels / usages temporaires...
	Elaboration d'une concept permettant l'information mutuelle, l'organisation concertée d'appels d'offres et de concours (critères, jurys...) et des démarches communes auprès des investisseurs

2017	<i>*Etude urbanistique vis-à-vis CH-FR / FR-DE / CH-DE</i>
	<i>Définition et mise en oeuvre des premiers usages pionniers et initiatives</i>
2018	<i>Définition du programme pour les usages emblématiques et pour l’organisation de concours d’architecture</i>
2019	<i>Mise en oeuvre des premiers usages emblématiques</i>

2. Espaces naturels / écologie

2016	Réalisation d’un concept trinational du paysage pour les espaces naturels et la protection de la nature
	Concours pour la réalisation de l’extension du Rheinpark
	Coopération avec le groupe de projets IBA Rhin, mon amour
2017	<i>Etude d’approfondissement (Rives du Rhin, Stadtbalkon (corridor vert) Weil am Rhein, têtes de pont ...)</i>
2018	<i>Etude d’approfondissement sur les autres espaces ouverts : Parc urbain Huningue, liaison Saint-Louis, Strandpark (parc plage),</i>
2019	<i>Premières réalisations</i>

3. Usages pionniers

2016	Workshop d’experts pour définir les thèmes innovants pour la parcelle pilote / les projets pilotes
	Elaboration d’un cahier des charges trinational pour les usages pionniers
	Mise en lien d’acteurs centraux autour d’usages clefs
	Mise sur rail du processus
2017	<i>Etudes préliminaires</i>
2018	<i>Concours de réalisation</i>
2019/2020	<i>Réalisation : au moins 1 projet par pays</i>

4. Ponts + têtes de pont + tram

2016	Etude trinationale consacrée au transport
	Etude coûts/bénéfices ponts
2017	<i>Etude urbanistique têtes de pont</i>
2018	<i>Etude générale d’impact</i>
	<i>Concours de projets deux ponts</i>
2019	<i>Avant-projet 2 ponts</i>
2020	<i>Lancement du chantier du pont portuaire</i>

5. Communication / « participation trinationale »

2015	Test « participation » trinationale pendant l'exposition itinérante 3Land
	Exposition itinérante avec conférence de presse et visites spécialisées
	Publication Etude LIN 3Land + Feedback Fascicule
	Préparation du concept de communication pour 2016 (présentation intermédiaire)
2016	Participation active à la présentation intermédiaire de l'IBA avec événement trinational
	Éventuellement, mise en oeuvre de mesures participatives lors de la présentation intermédiaire
2017	<i>Processus participatif pour la planification d'autres parcelles pilotes et d'espaces ouverts</i>
2017 et suiv.	<i>Communication active et communication continue et transparente sur les progrès des projets via les médias et le site web 3Land</i>
2020	<i>Participation active à la présentation de clôture de l'IBA avec événement trinational</i>

** Les mesures listées en gris et italique seront précisées au fur et à mesure de l'évolution du projet et éventuellement adaptées au niveau des contenus et du calendrier*

Ein Projekt unter der Trägerschaft des Trinationalen Eurodistricts Basel/TEB

Un projet porté par l'Eurodistrict Trinational de Bâle/ETB



Dieses Projekt wird von der Europäischen Union kofinanziert / Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)

Le projet est financé par l'Union Européenne / Fonds Européen de Développement Régional (FEDEP)



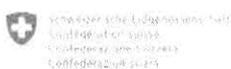
INTERREG IV Oberrhein Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt

INTERREG IV Rhin Supérieur – Dépasser les frontières, projet après projet



Mit finanzieller Unterstützung

Avec le soutien financier de la



Gefördert durch das Ministerium für Verkehr und Infrastruktur Baden-Württemberg

Avec le soutien financier du Ministère du transport et de l'infrastructure du Bade-Wurtemberg



Programme de travail

Version: 11.1.2016, document faisant partie de la convention

Projet IBA : 3Land

Trois villes – un avenir commun

Porteurs de projet : Kanton Basel-Stadt, Stadt Weil am Rhein, Ville de Huningue, Communauté d'Agglomération des Trois Frontières, Département du Haut-Rhin, Landkreis Lörrach

Statut du projet : prénominé

Vision

Un quartier trinational sera créé au-delà des trois frontières nationales. Le développement commun et coordonné de ce territoire le rendra particulièrement attractif pour tous les habitants des trois pays participant au projet. La cohérence urbaine, territoriale et économique sera garantie grâce à des planifications communes et à la signature de conventions. La population profitera d'un nouveau quartier vivant, durable, d'une haute qualité urbanistique, paysagère et architecturale ; un quartier qui favorisera les liens entre les habitants, au-delà des frontières et qui offrira de l'espace pour la diversité culturelle.

Objectifs pour 2016

À atteindre en 2016

1. Organisation du projet / transformation commune :

- L'identité du projet est consolidée et partagée par les 3 pays : les éléments primordiaux pour le concept urbain et les conclusions communes qui en découlent ont été formellement validés par les élus politiques
- Une nouvelle convention de planification trinationale a été adoptée. Elle définit les tâches et l'organisation du projet, garantit la coopération pour la période 2016-17 et constitue la base de financement pour 2016-2020.
- D'autres collectivités territoriales sont intégrées au portage
- Le financement des autres tâches trinationales est défini et la quote-part de chaque porteur de projet a été décidée au niveau politique. Les demandes de subventions sont en cours (par ex. Interreg V et Projet d'Agglomération).
- Cohérence trinationale : La convention de planification exprime la volonté de s'informer mutuellement et d'agir de manière concertée pour les appels d'offres et les concours (critères, jurys etc.) et d'engager une démarche commune vis à vis des acteurs.

Mise en place d'une routine / de concepts concrets en 2016

- Vis-à-Vis: Les études urbanistiques portant sur les zones de développement en vis-à-vis, de part et d'autre du Rhin, sont en cours de préparation.
- Laboratoire des Universités : sur le thème « *les usages pionniers capables de créer des liens* » en cours de réalisation

2. Espaces naturels /écologie

- Le concept paysager avec zone de protection de la nature en cours d'élaboration
- Le projet 3Land travail de concert avec le projet « Rhin, mon amour »

3. usages pionniers

- Les usages / thématiques innovantes sont fixés
- La mise sur rail des processus pour les usages pionniers est lancée

4. Ponts + Tram

- Les études préliminaires sont en préparation : analyse coût/bénéfice en cours, concept trinational de transport
- Les ponts et leurs utilisations sont ancrés au niveau politique
- L'inclusion dans les programmes de financement est en cours
- Les concours pour les deux ponts (F-CH, CH-CH) sont en préparation

5. Participation trinationale / communication

- L'analyse des réponses au sondage réalisé dans le cadre de l'exposition concept urbain 3Land et l'évaluation commune de l'implication de la population jusqu'à présent sont faites.
- Le concept pour les futures procédures participatives trinationales est en cours d'élaboration (dans le cadre des processus concernant les sous-projets, lors de la présentation de projets IBA)
- La communication trinationale est continuellement poursuivie, elle repose sur les structures et instruments élaborés en 2014/15 et est complétée le cas échéant.
- La communication accompagne de manière active les mesures mises en oeuvre pour les projets individuels et permet de communiquer de manière concertée l'état d'avancement des travaux vis à vis du public. A cet effet, il est prévu d'établir une « feuille de route » avec les mesures à venir.
- Une présentation dans le cadre de la présentation de projets IBA sera préparée et mise en oeuvre.

Présentation de projets 2016

- Évènement trinational / fête
- Les premiers usages pionniers et initiatives peuvent être visités (encore à définir, par ex. usages temporaires Klybeck, Kit production trinational d'espace, Weil am Rhein, voie-verte avec concours d'idées, Huningue)
- Les résultats du laboratoire des universités
- Les résultats intermédiaires de la planification par exemple les résultats du workshop, le concept trinational de transport/les ponts, les espaces libres, etc.
-
- Les résultats des concours d'aménagement des espaces libres : Huningue et Weil am Rhein

Objectifs jusqu'en 2020:

1. Organisation du projet / transformation commune

- Identité 3Land : pérennisation et consolidation auprès de la population grâce aux premières utilisations emblématiques : utilisation de l'élément « eau », réaffectations, usages temporaires et communication continue
- Le financement de la réalisation des premiers grands projets d'infrastructure est garanti par les porteurs de projets et par les subventions.
- Une structure de portage de projet pérenne est constituée et coordonne l'ensemble du projet, les sous-projets trinationalaux ainsi que l'inclusion d'autres projets
- Zone sud Huningue : un concept commun a été développé avec les propriétaires fonciers
- Vis-à-Vis: les études urbanistiques ont été réalisées pour le projet vis-à-vis Huningue/Bâle-Ville et Huningue/Weil am Rhein ainsi que pour Weil am Rhein/Bâle-Ville

2. Espaces ouverts

- Réalisation des premiers espaces ouverts publics
- D'autres espaces ouverts sont en cours de planification
- Les mesures de compensation sont définies et (en partie) réalisées
- Les mesures ont été réalisées dans le cadre du projet « Rhin, mon amour » (identité visuelle, lien avec les autres projets « Rhin, mon amour »)

3. Usages pionniers

- Les usages pionniers ont montré quels pouvaient être les développements porteurs dans le 3Land. Des projets innovants ont vu le jour sur au moins une parcelle dans chaque pays.

4. Ponts + Tram

- Les concours pour les deux ponts et les têtes de pont ont été réalisés, les autres projets de chantier ont été mis sur rail
- Le pont portuaire entre Bâle-ville et Weil am Rhein est projeté et financé

5. Participation trinationale / communication

- La participation trinationale a été mise en oeuvre
- Les résultats ont été communiqués en toute transparence et ont été pris en compte dans les projets dans la mesure du possible.
- Le projet 3Land a acquis une notoriété de projet pilote au niveau national et international grâce à un effort continu de communication
- Communication active et communication continue et transparente sur les progrès du projet via les médias et le site web 3Land
- Des événements trinationalaux, des visites, des présentations d'études et de concours etc. ont été organisés en coopération avec divers sous-projets

Présentation de clôture 2020

- Les concours ponts et têtes de pont
- Au moins un projet initial réalisé en Allemagne, Suisse et France
- Les premiers espaces ouverts aménagés
- Les premières utilisations de l'élément « eau » et reconversions
- Les planifications pour les têtes de pont, le projet vis-à-vis, zone sud et mobilité
- Evénement commun trinational
- L'avancement des mesures d'aménagement spécifiques à chaque pays et perspectives sur les processus à venir

Ein Projekt unter der Trägerschaft des Trinationalen Eurodistricts Basel TEB

Un projet porté par l'Eurodistrict Trinational de Bâle ETB



ETB Eurodistrict Trinational de Bâle
 TEB Eurodistrict Trinational de Bâle

Dieses Projekt wird von der Europäischen Union kofinanziert / Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)

Le projet est financé par l'Union Européenne / Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)



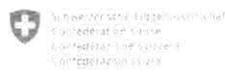
INTERREG IV Oberhein
 Der Oberhein wächst zusammen, mit jedem Projekt

INTERREG IV Rhin Supérieur – Dépasser les frontières, projet après projet



Mit finanzieller Unterstützung

Avec le soutien financier de la



Gefördert durch das Ministerium für Verkehr und Infrastruktur Baden-Württemberg

Avec le soutien financier du Ministère du transport et de l'Infrastructure du Bade-Wurtemberg



Questionnaire – qualité du projet

Titre	3Land
Sous-titre	Trois villes – un avenir commun
Porteurs de projet:	Kanton Basel-Stadt, Stadt Weil am Rhein, Ville de Huningue, CA3F, Département du Haut-Rhin, Landkreis Lörrach
Statut du projet:	Prénominé

Explication

Afin de certifier la qualité de votre projet, merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes. Prenez soin de définir le plus concrètement et le plus précisément possible les qualités spécifiques proposées par votre projet.

1. Liens et lieux partagés : la dimension transfrontalière

La thématique primordiale de l’IBA Basel 2020 est la dimension transfrontalière des projets. Ceux-ci ont pour vocation de rayonner dans toute la région, établir des liens entre les lieux et les populations. Ils doivent également permettre un bénéfice partagé pour l’agglomération transfrontalière.

Quelle est la valeur ajoutée de votre projet pour l’ensemble de l’agglomération transfrontalière ?

Objectif du projet : ancrer le territoire le long du Rhin, situé entre le pont du Dreirosen et le pont Palmrain, dans l’Agglomération Trinationale pour créer ensemble un nouveau morceau de ville regroupant divers quartiers. Ce projet sera réalisé en concertation avec les acteurs économiques du port de Bâle et se fera dans le sillage de la stratégie de concentration de la zone portuaire et de son transfert partiel.

Valeur ajoutée du projet dans son ensemble:

Extrait du projet de synthèse LIN : «Le 3Land est un projet pilote urbain pour la coopération transfrontalière en Europe. La culture trinationale a donnée naissance à une identité unique en son genre. Le projet 3Land veut être à la hauteur de cette identité particulière.

La réalisation de ce projet ambitieux, si il recueille le soutien de la population et de ses représentants élus, permettra de véhiculer l’image d’un paysage urbain ouvert, innovant et créatif”.

Valeur ajoutée pour l’ensemble de l’agglomération transfrontalière :

Le caractère transfrontalier est repensé comme un élément central. Si cette qualité peut se concrétiser sous la forme de nouvelles liaisons, de nouveaux espaces verts et urbains et de nouveaux programmes, alors le projet bénéficiera à l’ensemble de l’agglomération.

Quelles mesures permettent au projet de créer des liens transfrontaliers entre les lieux et les populations de l’agglomération ?

- des parcours de promenades ininterrompus le long du Rhin; liens entre les différents espaces paysagers
- des nouveaux ponts
- de nouvelles lignes de transport public; proposition LIN : concevoir un plan de lignes harmonisé (perception du territoire!)
- un développement mené de manière concertée au niveau de l’urbanisme et des plans d’affectation
- En complément des liens au niveau des infrastructures, il convient de prévoir des lieux de rencontre et d’échanges grâce à l’aménagement d’espaces urbains propices, à des usages et offres spécifiques incitant les personnes à chercher le contact avec les autres au sein du périmètre du projet.

Qu’est ce qui rend le projet attractif pour les visiteurs et les habitants de l’agglomération trinationale ?

Le 3Land peut devenir un nouveau centre de l’agglomération, au carrefour des différentes frontières, et offrir des services et possibilités qui ne peuvent pas être trouvées ailleurs, ou qui ne peuvent exister que grâce à cette situation frontalière.

Quels sont vos moyens pour recueillir les besoins de la population trinationale ?

- Présentation du concept urbain dans le cadre d’une exposition itinérante (mars-mai 2015), où la population pourra faire part de ses réactions et suggestions
- Promotion d’un débat avec le grand public grâce à divers évènements, contributions dans les médias et via le site web
- Procédure de participation des citoyens au niveau local
- Tout au long du projet et lors de toutes les prochaines étapes, il conviendra de recueillir de manière adéquate les attentes de la population trinationale grâce à divers processus participatifs. Tous les groupes de population devront être ciblés. Les résultats seront présentés de manière transparente et pris en compte dans la mesure du possible dans la planification.

2. Best-in-Class : Qualités du projet en termes de caractère modèle, développement durable, qualité de mise en œuvre

Les projets de l’IBA Basel 2020 ont pour vocation d’acquérir un caractère modèle pour le développement de futurs projets et sites de projets. Du point de vue du développement durable, les projets renchérissent sur les standards écologiques, énergétiques, sociaux et économiques. Leur qualité de réalisation est exceptionnelle.

2.1 Projet modèle

En quoi le projet possède-t-il des qualités exceptionnelles ?

LIN : "Le concept urbain commun des trois pays permet de réaliser le tout premier quartier transfrontalier en Europe." Le projet peut être considéré comme un site pilote pour l’Europe.

L’important n’est pas seulement le résultat en terme d’aménagement du territoire mais aussi le processus trinational de planification territoriale mené avec succès depuis 2010. Les stratégies communes de planification ont un ancrage politique; une deuxième convention trinationale de planification est envisagée pour garantir la pérennité du processus lors des prochaines années.

De quelle manière le projet provoque-t-il un effet d'apprentissage aux échelles régionales et suprarégionales ?

cf. ci-dessus : l'aspect transfrontalier en tant que qualité centrale; le processus; la coopération entre les autorités, acteurs, groupes engagés, adjudicataires; la promotion de la perception du territoire trinational par le public;

2.2. Développement durable

Si certaines questions ne sont pas pertinentes pour votre projet, veuillez en expliquer brièvement les raisons.

2.2.1 Développement écologique durable

De quelle manière le projet promeut un modèle de mobilité durable?

- la priorité explicitement accordée à la mobilité douce et au TC : conformément au concept urbain, "il n'est pas envisagé d'augmenter fortement la capacité des TIM car le surcroît de trafic lié à la densification doit être principalement absorbé par l'amélioration du réseau régional de transport en commun."

Comment le projet promeut-il de manière exemplaire une utilisation plus économique et responsable des ressources naturelles (recyclage, matériaux régionaux, efficacité énergétique...)?

La convention de planification de 2012 a défini des objectifs communs pour une transformation respectueuse des ressources. Cette thématique doit également être explicitement prise en compte dans la suite du projet.

Comment le projet améliorera-t-il de manière exemplaire les qualités environnementales du cadre de vie (biodiversité, sol, eau, air, climat urbain, etc.) ?

- Des exigences élevées en matière d'écologie ont été définies dans le préambule de la convention de planification de 2012 et conclues au niveau des gouvernements (cf. convention)
- Mise en réseau des espaces paysagers (et donc aussi espaces naturels et biotopes) au-delà des frontières nationales!
- Densification et mise en réseau au sein de la zone urbaine pour éviter le mitage urbain et le trafic pendulaire dans la région
- Le concept urbain est un projet-cadre, les mesures concrètes concernant les projets de construction seront élaborées sur le plan local.

2.2.2 Développement durable économique

Quelles sont les plus-values économiques ciblées in situ par le projet à court et à long terme?

- La stratégie face à la mutation structurelle économique offre une perspective d'avenir à long terme aux communes
- La réaffectation / mixité d'usage/ ouverture des zones industrielles proches du Rhin ouvre un fort potentiel économique aux communes et propriétaires fonciers (la valeur ajoutée est importante, y compris pour un développement très modéré!)

Quels sont les effets économiques envisagés du projet au-delà du site de son implantation ?

- Renforcement de l'Agglomération trinationale en tant que site attractif (pour y vivre et travailler, les loisirs etc.)
- Ouverture de nouveaux segments économiques (cf. point 1)
- Spécifique à Bâle: renforcement du port en tant que plaque tournante logistique d'intérêt national
- Des espaces pour 20 000 habitants et travailleurs seront créés et répartis sur l'ensemble du site de projet.

2.2.3 Développement social durable

Comment le projet renforce-t-il la cohabitation des populations sur le territoire IBA ?

- Liens entre les espaces au-delà des frontières (paysages, voies de circulation)
- Développement de nouveaux pôles transfrontaliers avec des programmes complémentaires incitant à passer les frontières
- L'espace frontalier cesse d'être l'endroit où l'on se débarrasse de tout ce que l'on ne veut pas voir ailleurs mais prend une place centrale en tant qu'espace présentant de nouvelles qualités.

De quelle manière est-il possible pour la population de participer à la conception du projet et de l'impliquer dans l'usage futur de celui-ci ?

cf. ci- dessus : "Quels sont vos moyens pour recueillir les besoins de la population trinationale ? "

En quoi votre projet s'adresse-t-il aux différentes catégories sociales de la population?

- La volonté d'éviter la ségrégation est inscrite dans la convention de planification
- La programmation mise sur une grande diversité d'usages et d'acteurs
- Les nouveaux développements s'ajoutent aux structures déjà existantes, dans le but d'enrichir les offres non pas pour évincer ce qui existe
- Les chantiers et mesures de réalisation sont décidés au niveau local, non pas par le projet 3Land;

3. Qualité de réalisation

Condition de base: l'IBA est engagée dans les processus de conception et de réalisation.

Pour les projets d'aménagement :

Comment le projet s'intègre-t-il dans son environnement existant ?

- Le développement urbain se concentre sur des territoires qui sont libérés ou mis en friches par le transfert d'activités. Les quartiers résidentiels existants ne sont pas touchés.
- Le développement du paysage est un élément essentiel de l'ensemble de la stratégie de développement (Rhin, espaces naturels)
- La conservation/réaffectation du bâti pour préserver l'identité de cette ancienne zone industrielle tout en étant tourné vers l'avenir.

Les nouveaux et les anciens quartiers doivent être reliés par des éléments structurants.

Comment est intégré l’avis de l’utilisateur dans la conception du projet ?

- cf. ci-dessus: concept de mixité d’usages / programmation

Comment assurez-vous une réalisation innovante et exemplaire de votre projet en relation avec les différents critères de qualité ci-dessus (dimension transfrontalière, caractère modèle, durabilité)?

- Processus commun de planification
- Ancrage politique des principes soutenant la planification (convention de planification 2012, une autre convention est prévue en 2015)
-

Quels processus exemplaires de réalisation seront employés (concours, dialogues compétitifs etc.) ?

- Planification test trinationale, étude préliminaire concours (d’idées), conférences et workshops

Qui veille à la qualité du projet?

- Porteurs de projet
- L’ETB en tant que coordinateur
- L’IBA
- Interreg
- Experts internationaux (Conférences et workshops)
- Membres du jury (procédure de mise au concours)

Ein Projekt unter der Trägerschaft
des Transnationalen Eurodistricts
Basel TEB



ETD Eurodistrict Transnational de Bâle
TEB Transnational Eurodistrict Basel

Dieses Projekt wird von der
Europäischen Union kofinanziert /
Europäischer Fonds für regionale
Entwicklung (EFRE)



INTERREG IV Oberrhein
Der Oberrhein wächst
zusammen, mit jedem Projekt



Mit finanzieller Unterstützung



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Gefördert durch das Ministerium
für Verkehr und Infrastruktur
Baden-Württemberg



Baden-Württemberg
MINISTERIUM FÜR VERKEHR UND INFRASTRUKTUR

